

Sentier des alpages

Des paysans au service du paysage

JURA VAUDOIS




randonature

EDITIONS RANDONATURE
Collection sentiers didactiques

Nature attitude

- Ce document ne suffit pas forcément pour vous guider; munissez-vous de la carte topographique de la région. Ne quittez pas les chemins balisés du tourisme pédestre.
- Pour votre sécurité, restez sur les chemins.
- Les zones que vous traversez sont des lieux d'habitation et de travail pour les agriculteurs de la région. Veuillez respecter le bétail, les bâtiments et les clôtures.
- La nature vous sera reconnaissante de ne pas lui abandonner vos déchets.
- Avant votre départ, renseignez-vous sur les conditions météo et sur l'enneigement.

Randonature Sàrl ne peut être tenue pour responsable de l'état des chemins, d'un accident survenu sur cet itinéraire ou du fait que vous vous y égariez.

Informations pratiques



Cn 1:25000 1241 Marchairuz



Restaurant et boulangerie au village



Administration communale de Bassins



A proximité de la route



Pas de WC sur l'itinéraire

L'utilisation de ce guide est soumise aux conditions générales disponibles sur www.randonature.ch/conditions

Accès

En transports publics: Depuis la gare de Nyon ou de Gland, prendre le car postal (N° 10.820 ou 10.830) jusqu'à Bassins puis, depuis le centre du village, suivre la Route des Montagnes sur un peu plus de 5km, jusqu'à rejoindre une bifurcation où la route devient plus étroite.

En voiture: Sortir de l'autoroute Lausanne - Genève à «Gland» puis suivre «Begnins». A l'intérieur de ce village, suivre «Arzier / Saint-Cergue», puis «Bassins». Dans le village de Bassins, à la bifurcation «Saint-Cergue / Arzier» (à gauche) – «Marchairuz / Gimel / Le Vaud» (à droite), continuer tout droit sur la Route du Battoir. A la bifurcation en «Y» environ 200m plus loin, prendre la Route des Montagnes, à droite. Suivre la route sans hésiter pendant 5,6 km, puis bifurquer sur la droite et se parquer à côté du panneau en bois situé 30m plus haut.



Des paysans au service du paysage

La commune de Bassins offre aux randonneurs de nombreux kilomètres de routes, chemins et sentiers où se balader au milieu d'une nature variée, entre pâturages, forêts, roches et bocages. Ces paysages si familiers semblent naturels et immuables. En réalité, ils sont le fruit du travail de plusieurs générations d'agriculteurs qui ont domestiqué la montagne. Ce parcours vous présente quelques aspects de cette longue histoire à travers cinq alpages communaux qui le jalonnent.



Pour garantir une bonne gestion du paysage communal, la municipalité de Bassins a racheté au fil des ans plusieurs alpages situés sur son territoire. Ils sont loués à des paysans qui les exploitent durant l'été pour faire paître leur bétail sur les prairies verdoyantes des «hauts», de fin mai à mi-septembre.

Chalets d'alpages et murs en pierres sèches nous rappellent le rôle important que joue l'homme au sein de cette nature domestiquée. Le travail de maintien du paysage alpestre est confié aux agriculteurs de montagne. Année après année, ils l'entretiennent, par amour de leur pays et de leurs bêtes.



Les chalets d'alpage témoignent de la présence de l'homme sur ces montagnes

Même si la technologie a fait évoluer la paysannerie de montagne, cette activité reste d'actualité, car il ne faudrait que quelques décennies pour voir les broussailles, puis la forêt, regagner ces terres durement conquises.



Philippe Badel, agriculteur à Bassins

1 ➔ *Depuis le parking, prenez la route qui part sur votre droite, puis le chemin qui monte en lisière 50m plus loin. Arrêtez-vous avant d'entrer dans la forêt, en aval du chalet situé sur votre gauche.*

1 La Pessette

L'alpage de la Pessette se situe à une altitude moyenne de 1170m. Orienté majoritairement au sud-ouest, son pâturage de 19 hectares se compose principalement d'une longue combe appelée «Combe du Puits». A la fois entrecoupé de forêts et boisé, il est traversé par la Route des Montagnes.



Le chalet, ainsi que sa citerne, a été construit en 1778, sur décision de Maîtres Besançon et Lamy. Relativement rudimentaire, il est composé de deux pièces: la partie habitable et l'écurie, qui accueille une dizaine de génisses. Les exploitants de cet alpage, la famille Martignier, n'utilisent que peu la partie habitable, car ils passent plus de temps au chalet des Frasses, où se trouvent leurs vaches laitières.

L'entretien des clôtures

Tous les pâturages sont délimités par des clôtures, constituées de fil de fer barbelé, ou parfois de fils électrifiés. Disposées sur le pourtour de l'alpage et autour des zones dangereuses, elles servent également à définir plusieurs «parcs» en son sein. Cette technique garantit au bétail un approvisionnement en herbe tout au long de l'été, en exploitant les parcs les uns après les autres.



Plusieurs kilomètres de fil sont nécessaires pour chaque alpage. Au printemps, les fils et les piquets endommagés sont remplacés avant de faire monter le bétail. Ce travail est complété par des réparations occasionnelles durant l'été. Puis, avant l'hiver, tous les fils sont mis à terre afin d'éviter que le poids de la neige abîme les clôtures. Ils sont remis en place au printemps.



1. Le fil de fer barbelé est fixé au poteau avec un clou en «U»
2. Des kilomètres de fil sont utilisés pour chaque alpage
3. Certains agriculteurs remplacent les barbelés par des fils électrifiés

2 ➔ Reprenez votre chemin jusqu'au portail, puis tournez à droite. Arrêtez-vous à proximité du chalet situé 400m plus haut.

2 Le Crot

L'alpage du Crot se situe à une altitude moyenne de 1225m. Orienté principalement au sud-ouest, il offre un magnifique dégagement sur la région genevoise et le massif forestier de la Dôle. Son pâturage, peu boisé, se trouve autour du chalet. Après une première tentative en 1768, il a été racheté par la Commune de Bassins en 1822.



Cet alpage, exploité par Philippe Badel depuis 1991, accueille une vingtaine de vaches laitières et quelques génisses. Le chalet, dont la date de construction n'est pas connue avec précision, est plus important que celui de la Pessette. Il comprend des chambres à l'étage, ainsi qu'une écurie, une cuisine équipée d'unâtre et deux petites pièces servant de réduits au rez-de-chaussée.

L'entretien des alpages

De nombreuses menaces planent sur «l'or vert» des alpages où pâit le bétail. Année après année, la forêt tente de reconquérir ses terres perdues. Chaque printemps, quelques aulnes verts, épicéas et autres arbustes apparaissent ainsi dans les pâturages.



D'autres plantes, plus petites, font baisser la productivité laitière. Comme le bétail n'apprécie et ne broute pas toutes les herbes, certaines surfaces sont perdues. S'y ajoutent les végétaux toxiques et ceux pourvus d'épines, qui blessent les pis des vaches. Face à ces menaces, l'agriculteur a recours à des traitements chimiques. Tout au long de l'été, il parcourt ainsi son alpage, traquant les intrus.



1. Des nouveaux arbustes apparaissent chaque année en lisière
2. Les plantes toxiques pour le bétail (ici le sénéçon jacobée) doivent être éliminées
3. Les plantes à épines représentent aussi un danger



3 ➔ *Continuez sur la route et tournez à gauche aux deux prochaines bifurcations. Entrez dans la forêt puis, 100m plus haut, suivez l'indication «Marchairuz» du tourisme pédestre jusqu'à l'alpage du Planey.*

3 Le Planey

L'alpage du Planey et son pâturage de la «Perroude du Vaud» se situent à une altitude moyenne de 1374m; c'est le plus haut de la commune de Bassins. Au nord, il déborde sur la commune de Le Vaud. A sa construction, cet alpage a été doté d'une citerne pour lui garantir une certaine autonomie en eau. Construite en bois, elle a fini par pourrir et a été remplacée en 1869 par une citerne en maçonnerie.



Exploité pendant de nombreuses années par la famille Martignier, le Planey est géré depuis 2009 par Marcel Velan. Il n'y produit pas de lait, car ses vaches laitières passent l'été dans les Alpes. La quarantaine de bovins qui paissent ici compte des vaches allaitantes et leurs veaux, ainsi que des génisses.

La gestion de l'eau

Une vache peut boire plus de 150 litres par jour. Or, on ne trouve ici ni rivières ni sources, car les alpages de Bassins sont situés en terrain essentiellement calcaire, où l'eau s'infiltré. Des puits ont ainsi été creusés pour atteindre ces réserves souterraines. L'eau est acheminée par un système de pompes électriques vers des citernes puis aux bassins des alpages.



L'eau qui ruisselle sur les toits est elle aussi récoltée et stockée. L'ensemble du réseau aquifère est étroitement surveillé et entretenu avec attention. De même, la qualité de l'eau est contrôlée et les abreuvoirs sont nettoyés à intervalle régulier. En cas de sécheresse, des citernes d'eau peuvent aussi être montées aux alpages.



1. L'entretien de la toiture et des gouttières permet de récolter un maximum d'eau
2. L'eau est stockée dans des réservoirs
3. La qualité de l'eau est contrôlée à intervalle régulier



4 ➔ Prenez le chemin qui redescend sur la gauche sur 1,5km, puis descendez la route goudronnée jusqu'aux panneaux du tourisme pédestre. Suivez «St-Georges» jusqu'à atteindre l'alpage des Frasses.

4 Les Frasses

L'alpage des Frasses se situe à une altitude moyenne de 1150m. Il est composé de quatre combes orientées nord-est / sud-ouest qui sont séparées par deux cordons boisés denses. Son terrain profond et frais favorise un herbage de qualité pour le bétail.



Pierre Martignier, son exploitant actuel, a succédé ici à son père, qui le gérait depuis 1980. Bien qu'il loue également la Pessette, il passe plus de temps ici, avec sa quarantaine de vaches laitières. Au cours des siècles, la location n'a pas toujours été payée en argent. Ainsi, en 1768, pour le «train d'alpage» formé des Frasses et de la Pessette, il fallait fournir pour l'estivage six quintaux de fromage (600kg) aux bourgeois de Bassins, et trois livres de beurre à chacun.

Le soin au bétail

En plus de la traite des vaches laitières, effectuée deux fois par jour, le bétail requiert de nombreuses attentions. Son propriétaire lui prodigue des soins en cas de blessures, qui arrivent le plus souvent aux pieds (comme le panaris), mais aussi au niveau des pis, suite au frottement sur une plante ou un objet coupant.



La principale maladie qui menace le bétail, la mouche du chamois, touche les yeux. En cas d'infection, la bête atteinte est traitée, puis doit séjourner deux à trois semaines dans le noir complet. Si les soins de bases, comme l'injection d'antibiotiques, sont effectués par l'agriculteur lui-même, c'est le vétérinaire qui vaccine le bétail contre d'autres affections, notamment la langue bleue.



1. Le bétail nécessite une attention soutenue
2. L'agriculteur accompagne également ses vaches lors de leur mise bas, les aidant en cas de besoin
3. En cas de maladie ou de blessure, le vétérinaire intervient directement sur place



5 ➔ Quittez l'alpage par la route. 100m plus loin, prenez à gauche en suivant l'indication «La Dunanche» du tourisme pédestre. Arrêtez-vous après environ 1km, à la bifurcation qui mène au chalet sur votre droite.

5 La Dunanche

L'alpage de la Dunanche se situe à une altitude moyenne de 1117m. Il s'étend de la Route des Montagnes à la Combe des Orgères, qui borde la commune d'Arzier-Le-Muids. Ce chalet, le plus récent de cet itinéraire, a été construit en 1774 par deux charpentiers de la proche commune française du Bois d'Amont. Il compte une écurie, une pièce centrale, une chambre et un dortoir.



Depuis 1959, la Dunanche est gérée par André Dunand. En été 2009, une grande fête a célébré ce cinquantenaire. En plus des quelques vaches et veaux qui lui appartiennent – le reste de ses bêtes alpe ailleurs – une trentaine de vaches laitières, la plupart confiées par des paysans de plaine, passent l'été ici.

L'exploitation du lait

La production de lait intervient chez la vache suite à la mise bas. La durée de lactation varie selon l'espèce de six à dix mois (pour les races améliorées). Pour exploiter le lait, il faut séparer le veau de sa mère, qui doit alors être traitée deux fois par jour. Cela se fait dans l'écurie ou, comme aux Frasses et à la Dunanche, dans une traieuse automatique.



Les agriculteurs de ce sentier ne fabriquent pas eux-mêmes de fromage d'alpage. Ici, le lait est récolté tous les matins par la laiterie de St-Georges, qui produit du gruyère AOC. Le lait des Frasses et du Crot est stocké au village dans des tanks réfrigérés, puis pris en charge par l'industrie laitière pour la fabrication, entre autres, du fromage «Le Tonneau».



1. La traite peut s'effectuer de manière automatique
2. Le lait est soit conduit directement à la laiterie soit stocké au froid
3. Une partie du lait de ces alpages est transformée en gruyère AOC



Fin ➔ Rejoignez votre point de départ, qui se trouve au bout de la route.

A large, light brown rectangular area with rounded corners, containing 18 horizontal dashed lines for writing.

Dans la même collection

Canton de Genève

Feu vert pour les corridors biologiques (Veyrier), Le Bois de Fargout (Chancy), Le Bois des Bouchets (Chancy)

Canton de Neuchâtel

Sentier de la forêt jardinée, l'endroit (Couvet), Sentier de la forêt jardinée, l'envers (Couvet), Sentier de la tourbière (Les Ponts-de-Martel), Sentier du site marécageux (Les Ponts-de-Martel)

Canton du Valais

La Combe de l'A (Liddes), Les Follatères (Fully), Pèlerinage au col du Grand-Saint-Bernard (Bourg St-Pierre), Sentier des abeilles (Morgins), Sentier des champignons (Orsières), Sentier des pives (Nendaz), Sentier des sens (La Tzoumaz), Sentier des vignes et guérites (Fully), Sentier du barrage de Zeuzier (Ayent), Sentier glaciologique d'Arolla (Arolla)

Canton de Vaud

Lausanne au fil de l'eau (Lausanne), Lausanne moderne (Lausanne), Sentier de la pierre (Villars), Sentier géologique de Bassins (Bassins), Sentier lithologique de Bassins (Bassins)

RETROUVEZ CES SENTIERS SUR
WWW.RANDONATURE.CH



Sources mixtes

Groupe de produits provenant de forêts bien gérées, d'autres sources contrôlées et de bois ou de fibres recyclés
www.fsc.org Cert no. SQ5-COC-100335
© 1996 Forest Stewardship Council

Pour en savoir plus

N'hésitez pas à vous adresser aux agriculteurs de la région!

Crédits des textes et illustrations

Ce sentier a été créé par Randonature Sàrl sur la base du «Sentier des Alpagnes».

Textes et images ©Randonature Sàrl 2009, excepté images: p. 9 ©Gary Houston; p. 11 ©fredpanassac; p. 14(2) ©Eadepoeltegroen; p. 14(3) ©Flominator; p. 15(2) ©Manuguf; p. 16(3) ©Rolf Krahl.

innovation
tourism



Commune de Bassins

 Boucle sur les hauts de Bassins

  260m  260m  6km

 12 Mai à septembre  ~2h30

 Pas de difficultés particulières

Sentier des alpages • Bassins

La commune de Bassins offre aux randonneurs de nombreux kilomètres de routes, chemins et sentiers où se balader au milieu d'une nature variée, entre pâturages, forêts, roches et bocages. Ces paysages si familiers semblent naturels et immuables. En réalité, ils sont le fruit du travail de plusieurs générations d'agriculteurs qui ont domestiqué la montagne. Ce parcours vous présente quelques aspects de cette longue histoire à travers cinq alpages communaux qui le jalonnent.

Retrouvez ce sentier sur www.randonature.ch/44



randonature

ISEN 978-2-940151-20-3



9 782940 451203 >



geodata ©swisstopo